



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réductions d'impôt

Question écrite n° 7159

Texte de la question

M. Jean-Marie Le Chevallier attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les préoccupations des professionnels du bâtiment. Ceux-ci déplorent que le montant des travaux concernés par le crédit d'impôts de 15 % prévu par les dispositions du projet de loi de finances 1998 soit trop faible pour être incitatif. Il lui demande s'il compte durant l'année à venir rehausser ce plafond afin de favoriser un secteur d'activités créateur d'emplois.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Le Chevallier](#)

Circonscription : Var (1^{re} circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7159

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4294

Question retirée le : 9 février 1998 (Fin de mandat)